

Vendredi 12 janvier 2018

La Métropole Rouen Normandie accompagne le lancement de l'incubateur des entreprises socialement innovantes Katapult

La Métropole dans le cadre de sa compétence économique souhaite créer les conditions favorables à l'émergence et au développement de projets d'entrepreneuriat social et devenir le terreau de projets innovants à fort potentiel de développement. Elle accompagne ainsi dans sa création l'incubateur d'innovation sociale Katapult développé par l'ADRESS normandie, premier de ce type sur le territoire. L'objectif de l'incubateur est d'accompagner les projets à fort potentiel de développement et de répondre aux besoins en termes d'accompagnement des porteurs de projets d'entreprises sociales permettant également la création d'emplois.

L'incubateur proposera une offre adaptée aux projets d'innovation sociale qui ne présentent pas nécessairement d'innovation technologique, numérique ou technique en accompagnant ainsi à la modélisation économique (particulière dans l'entrepreneuriat social), la gouvernance partagée et la finalité sociale ou environnementale du projet. L'incubation de 10 projets au maximum durera un an.

Il est proposé aux porteurs de projet un parcours d'un an comprenant :

- ⇒ 10 journées de formations réparties sur un an
- ⇒ Des rendez-vous individuels de 2h toutes les deux semaines
- ⇒ Un rendez-vous mensuel avec un mentor, chef d'entreprise expérimenté
- ⇒ 4 heures d'expertises en fonction des besoins (comptabilité, droit des affaires, digitalisation, RH)
- ⇒ 30 à 40 heures d'hébergement mensuel en espaces de coworking
- ⇒ 6 évènements pour valoriser les projets
- ⇒ La mobilisation de partenaires pour accélérer le développement
- ⇒ L'animation de la promotion des incubés dans une logique de co-accompagnement.

Les porteurs de projets devront candidater au premier appel à projets lancé le 11 janvier 2018. Les réponses sont attendues pour le 28 février 2018.



Communiqué de presse Métropole Rouen Normandie

L'incubateur a pour mission de répondre à des besoins identifiés par les porteurs de projets et les entreprises sociales :

- Un accompagnement plus long et renforcé favorisant la maturation des projets innovants et à fort potentiel de développement ;
- Un bouquet de services pour outiller les porteurs de projets dans leur création d'entreprise ;
- Des synergies et des passerelles entre acteurs de l'ESS et entreprises de l'économie dite « classique » pour favoriser le développement d'affaires, les échanges et coopérations.

La Métropole accompagnera l'incubateur à hauteur de 12 000€ par an.

La politique de la Métropole en faveur de l'Entreprenariat Social et Solidaire s'inscrit dans plusieurs axes:

- ✓ Le soutien à l'émergence de projets d'entreprises sociales et solidaires ;
- ✓ Le soutien à l'innovation sociale ;
- ✓ L'accès à l'immobilier d'entreprises pour les acteurs de l'économie sociale et solidaire ;
- ✓ Le développement des achats responsables ;
- ✓ La promotion et la sensibilisation à l'ESS.

Plus d'informations sur katapult.adress-normandie.org

